



“La voix des PME en Europe”

Communiqué de Presse

Publication immédiate

Lignes directrices pour l'emploi: l'UEAPME déplore qu'elles n'encouragent pas suffisamment l'esprit d'entreprise et la création d'emplois

Bruxelles, le 20 Mai 2003. L'UEAPME, l'association européenne des employeurs PME, dénonce l'absence d'un cadre concret d'actions en faveur de l'encouragement à l'esprit d'entreprise et à la promotion de la création d'emplois dans les nouvelles lignes directrices pour l'emploi.

"Ce n'est pas avec de simples déclarations de bonnes intentions que l'on soutiendra l'esprit d'entreprise et la création d'emplois. L'emploi ne se décrète pas ! Favoriser la création d'emplois requiert un environnement favorable, assorti de mesures concrètes et pérennes" a déclaré aujourd'hui **Hans-Werner Müller**, Secrétaire Général de l'UEAPME.

L'UEAPME se félicite que les nouvelles lignes directrices pour l'emploi soient effectivement simplifiées, qu'elles soient programmées sur le moyen terme, 3 ans (2003-2006), et qu'elles soient mieux coordonnées avec les grandes orientations de politique économique. Cependant, parce qu'elles sont justement appelées à s'appliquer sur trois ans, dont la période de l'élargissement effectif de l'Union, l'UEAPME aurait souhaité qu'elles s'attachent plus aux réformes structurelles nécessaires sur le marché du travail qu'au simple traitement du chômage.

L'UEAPME déplore également que la ligne directrice destinée à encourager l'esprit d'entreprise ne présente aucun objectif quantifié ni au niveau européen, ni au niveau national.

D'autre part, l'UEAPME considère que les lignes directrices ne mettent pas assez l'accent sur les facteurs clés de la productivité du travail et de l'amélioration de la qualité du travail tels que l'innovation et la connaissance, la recherche et développement, la flexibilité des marchés du travail, la réforme des systèmes de retraite et de protection sociale, etc...

Enfin, elles n'insistent pas assez sur le besoin de réformes fiscales en faveur de l'emploi. Même si l'UEAPME salue l'objectif d'une réduction significative de la charge fiscale sur les bas salaires, l'organisation aurait souhaité des objectifs quantifiés en terme de réduction des coûts non salariaux pour les activités à forte intensité de main d'oeuvre, aussi pour participer à la lutte contre le travail non déclaré, qui constitue un défi majeur en terme de concurrence déloyale pour les PME en Europe.

***** Fin *****

Remarque pour les éditeurs : Pour toute information complémentaire, veuillez contacter Liliane Volozinskis au +32 2 285 0720

Raphael Anspach, Press officer
Tel: +32 2 230 7599/ Fax: +32 2230 7861
Email: pressoffice@ueapme.com
Web: www.ueapme.com/pressroom